

Compte rendu réunion du CA du 7/11/2016

Participants: Laurent, Eric, Maryvonne, Michel, Olivier, Claude, Nicolas, Jean-Pierre, Aurélien

Absents excusés : Antoine, Anne

1- Réunion avec la Mairie, créneaux d'entraînements

Le 7 novembre à 18 h, rencontre (Laurent et Eric) avec et à la demande d'Aliette Berthelot, Adjointe aux Sports et d'Eric Marie, Responsable du Service des Sports :

- Créneau du mardi demandé par le Badminton : maintien du créneau 1/3 OSTT 2/3 Bad,
- Lycée : concernant le créneau du jeudi AM, les professeurs de sport ne souhaitaient pas cohabiter avec le Sport Adapté en raison de la possible gêne occasionnée pour les lycéens. Laurent a rencontré le prof de sport et s'est entretenu avec Mme Fabien, Proviseur. La Mairie maintien le créneau partagé OSTT / Lycée.

2- AG extraordinaire

Les membres, licenciés depuis au moins 6 mois, ont été convoqués à une assemblée générale extraordinaire. L'ordre du jour : proposition d'affiliation d'Orvault Sport Tennis de Table à la Fédération Française du Sport Adapté et modification des statuts.

<u>Contexte</u>: Laurent rappelle qu'à la suite de la création réussie de la section Sport Adapté en septembre 2016, il convient de faire évoluer les adultes en situation de handicap. Ils pourront ainsi bénéficier de la double licence FFTT et FFSA, participer à des épreuves ou championnat de Sport Adapté. Il précise également que la Mairie est fortement intéressée par ce projet ; la ville bénéficiera de retombées positives en terme d'image. L'intérêt est aussi financier pour le club : les subventions CNDS ou de la Mairie sont accordées en priorité aux associations qui favorisent une offre diversifiée et adaptée à tous les publics.

3- Modification des statuts

Nombre de membres convoqués : 155. Le quorum est de 39 participants.

Vingt membres sont présents ; nombre de pouvoirs : 36, soit un total de 56 votants.

L'affiliation à la FFSA impose la modification des articles 5, 10 et 18 des statuts. Le CA propose, en sus, de porter le nombre de pouvoirs par électeur de deux à cinq (article 6). Le vote est effectué à main levée : l'affiliation à la Fédération de Sport Adapté et la modification des statuts sont adoptées à l'unanimité.

4- Résultats sportifs

```
D0 Féminine: 3 victoires, 1 défaite; 2ème
R2: 1ère victoire c/TTCNA; 3 défaites; 6ème avec Laval
D0: 2 nuls, 1 victoire, 1 défaire; 4ème
D1: 3 victoires, 1 défaite; 2 eme
D2 E: 4 victoires; 1er avec l'ASGEN
D2 F: 4 victoires, 1<sup>er</sup>
D3 D: 2 victoires, 1 défaite; 3ème
D3 E: 4 victoires, 1<sup>er</sup>
D3 L: 4 victoires faciles, 1er
D4: 1 victoire, 1 nul, 2 défaites; 2 ème
D5 B: 2 victoires, 2 défaites; 3<sup>ème</sup>
D5 C: 1 victoire, 1 nul, 1 défaite; 5ème
D5 D: 2 victoires, 2 nuls; 2ème
Minimes D2: 2 victoires; 1er
Cadets D3-A: 2 victoires, 1er
Cadets D3-E: 2 victoires, 1er
Juniors D1: 1 victoire, 1 défaite; 3ème
```

Individuels:

- deux 1^{ère} places pour Indra (D2 juniors) et Gaël (D3 seniors),
- quatre 2^{ème} places pour Léa (PR benjamines), Célestin (PR poussins), Amaury (PR benjamins) et Tanguy (D3 cadets),
- une 3^{ème} place pour Lois (D2 minimes)
- deux 4^{ème} places pour Donatien (D2 juniors) et Maxime (D3 seniors).

Amaury accède au niveau Régional.

- Tiffany pour son tour en région prend une très belle 6ème place,
- En benjamins : Antoine 16^{ème} en PR et Théo 10^{ème} en D1,
- En cadets: Corentin 5^{ème} en D2 et Luka 19^{ème} en D2,
- En juniors : Marco 19^{ème} en PR, Corentin 9^{ème} en D2 (une seule défaite face à Donatien), Tudor 13^{ème} en D3, Thomas 15^{ème} en D3, Raphaël 17^{ème} en D3 et Martin 20^{ème} en D3
- En seniors : Ludo 12^{ème} en PR, Nico 10^{ème} en D2, Gwendal et Jonathan 17^{ème} en D3.

Vétérans : Anne 3^{ème}, Jean-Pierre 16^{ème}, Christophe 21^{ème}, Philippe Borras 27^{ème}

5- Point sur les finances (Wack-Sport et salaire Lucile)

Les règlements Wack-Sport sont à jour.

Contrat service civique de Lucile envoyé et validé sur ELISA. Avance remboursable faite sur salaire d'octobre.

A voir achat de balles de match.

Le remboursement des frais de déplacement des joueurs de région : au choix en frais de déplacement ou par crédit d'impôt (imprimé cerfa).

Une partie des maillots ont été livrés. Une commande de matériel sera faite auprès de WS avant Noël. A cette occasion, il est décidé de lancer une opération de mécénat, l'OSTT étant reconnue association d'intérêt général, ce qui lui permet d'émettre des reçus fiscaux.

=> envoi d'un mail explicatif à tous les licenciés basé sur des exemples concrets.

6- Organisation du 4ème tour féminin

- Inviter des licenciés hors CA à l'organisation de l'évènement,
- Document Excel à mettre en ligne sur Drive,
- Offre d'emploi Service Civique à faire publier sur le site du Comité.

7- Retour sur l'organisation du championnat Jeunes

Coaching: un absent sur équipe cadets le 5 novembre.

Faire relance aux coachs en fin de semaine précédente (Aurélien).

Affichage du tableau de coaching à la salle.

8- Profession Sport

Le contrat d'Alexandre prend fin le 15 décembre 2016.

Coût pour l'OSTT du 15/12 au 31/12 : 1.000 €.

Programmer une réunion avec Profession Sport pour signer les documents ; semaine 46 Réunion d'info PF - STTRN : le 15 novembre à 18 h 30, Olivier.

Prochaine réunion le 5 décembre 2016.